



Le financement local

mercredi 17 novembre 2021

Le financement local est abordé à travers cinq aspects : la structure des Etats et l'organisation territoriale, les compétences et les dépenses des collectivités territoriales, leurs revenus, les transferts et l'accès à l'emprunt.

En mai 2010, les membres de CGLU Afrique ont proposé six recommandations afin d'améliorer le financement local et de promouvoir le dialogue entre les associations nationales de collectivités territoriales et les gouvernements centraux :

1. Renforcer les autorités locales dans la dépense publique pour crédibiliser la décentralisation ;
2. Clarifier la repartition des compétences et des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernements et chiffrer le coût des compétences transférées ;
3. Renforcer les ressources et l'autonomie financière des autorités locales ;
4. Définir les règles qui facilitent le transfert des ressources de l'Etat aux autorités locales ;
5. Favoriser l'accès à l'emprunt et aux marchés financiers pour les autorités locales ; et
6. Renforcer les ressources humaines des autorités locales africaines.

Source : [Le financement des collectivités locales : les défis du 21ème siècle](#), GOLD II, 2010

Q. 10 ans plus tard quel est le bilan et quels sont les perspectives ? On y travaille et vos contributions sont les bienvenues.